

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ingénieurs Canada reconnaît les avantages de la souplesse dans les délais d'achèvement des projets de relance économique

Ottawa, le 3 décembre 2010 — La profession d'ingénieur salue la décision du gouvernement fédéral de reporter au 31 octobre 2011 l'échéance pour l'achèvement des projets d'infrastructures financés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. En offrant cette souplesse dans les délais, le gouvernement reconnaît l'importance de ces projets et les défis qu'il y a à rattraper le retard en matière d'infrastructures.

« La décision du gouvernement de reconnaître les besoins des collectivités du pays et de repousser l'échéance pour l'achèvement des projets d'infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique doit être applaudie, déclare Chantal Guay, ing., P.Eng., M.Env., chef de la direction d'Ingénieurs Canada. Ces projets aideront les collectivités à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens, tout en favorisant la croissance économique. »

Bien que les investissements sans précédent en matière d'infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique et les autres investissements annoncés au cours des dernières années aient été fort à propos, le besoin s'impose pour le gouvernement fédéral de mobiliser partenaires et intervenants afin de mettre au point une approche planifiée et soutenue à long terme pour le renouvellement des infrastructures du Canada.

M^{me} Guay ajoute que même si cette prolongation des délais est bonne pour l'économie, le gouvernement fédéral doit examiner attentivement de quelle façon il peut mieux veiller à ce que des investissements stratégiques durables soient faits pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures vieillissantes. Elle appelle donc à la collaboration entre les gouvernements et les intervenants pour la protection de la qualité de vie et la prospérité économique de toute la société canadienne.

-30-

Ingénieurs Canada, nom commercial utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs, est l'organisme national regroupant les 12 ordres provinciaux et territoriaux qui réglementent l'exercice du génie au Canada et qui délivrent les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, actuellement plus de 234 000.

Renseignements : Will Meyer, gestionnaire, Communications
613-232-2474, poste 249
will.meyer@ingenieurscanada.ca